

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

## ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2023-175

VCY/SCD

**OBJET** : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale, articles 4-2° et 9,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, article 7,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Considérant le fait que les cent-dix-sept (117) décisions de nomination dans le cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions du décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 susvisé, à trente-neuf (39) emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne et répartis respectivement pour l'accès au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de la promotion interne au choix (31), et pour l'accès au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe au titre de la promotion interne après examen professionnel (8),

Considérant que le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, au regard des trente-neuf (39) emplois pouvant être ouverts, a considéré que trente et un (31) d'entre eux peuvent être attribués pour l'accès au titre de la promotion interne au choix au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Considérant l'examen effectué le 20 juin 2023 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

*L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).*

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques est annexée au présent arrêté.

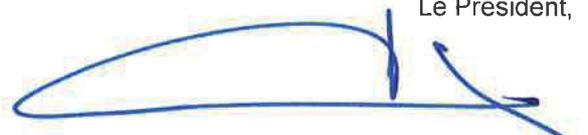
**Article 2 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

Fait à Pantin le 20 juin 2023

Le Président,



Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Député honoraire  
Président délégué du Conseil départemental  
Du Val-de-Marne



Publication sous forme électronique sur le site internet  
du CIG de la petite couronne [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

Du 21/06/2023 ..... au 21/08/2023 .....

Annexe à l'arrêté n° 2023-175 du 20 juin 2023 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Nom – Prénom	Collectivité ou établissement public
AISSANI Jenny	COURBEVOIE
AKLI Virginie	DRANCY
ANDRE Marie Christine	COLOMBES
AUCLAIR Béatrice	EST ENSEMBLE (T8)
BILLAUD Blandine	VILLENEUVE-LA-GARENNE
BUXERAUD Corinne	GRAND-ORLY SEINE BIEVRE (T12)
CARVALHO Marie Jeanne	MAISONS-ALFORT
CHERIGUI Dalilas	AULNAY-SOUS-BOIS
DAUDIER Chantal	VINCENNES
DELAFONTAINE Elise	MONTROUGE
DELTEIL Florian	SURESNES
DESEINE Véronique	GRAND-ORLY SEINE BIEVRE (T12)
DOUVRY Alexandre	RUNGIS
FARAUX Rose-Ann	GENNEVILLIERS
FEVRIER Nathalie	MAISONS-ALFORT
GARNIER Corinne	EST ENSEMBLE (T8)
KLEIN Sylvie	DRANCY
KONATE Fatimata	DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
LE BOUDEC Solange	SCEAUX
MAHIOUT Samia	PLAINE COMMUNE (T6)
MARTIN Samantha	DRANCY
MULLET Dominique	BOURG-LA-REINE
NAKES Sabah	AULNAY-SOUS-BOIS
OHREL Christophe	SAINT-CLOUD
PINTA Franck	COURBEVOIE
ROUQUETTE Céline	MONTFERMEIL
SAINT-LOUIS-AUGUSTIN Christiane	MAISONS-ALFORT
SALICETI-DELCHER Isabelle	ISSY-LES-MOULINEAUX
STEFANON Ariane	PARIS-EST-MARNE ET BOIS (T10)
TEIL Véronique	VITRY-SUR-SEINE
TORRENS Nathalie	GENNEVILLIERS

La présente liste est arrêtée à trente et un (31) fonctionnaires.

Fait à Pantin le 20 juin 2023

Le Président,

Publication sous forme électronique sur le site internet  
du CIG de la petite couronne [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

Du 21/06/2023 ..... au 21/08/2023 .....

  
  
Jacques Alain BÉNISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne  
Député honoraire  
Président délégué du Conseil départemental  
Du Val-de-Marne